

Journal : Le Midi
Albe du
18/04/2004

« C'est une imposture, une grosse histoire de fric »

Le Gardois Alain Bruguier fait feu de tout bois pour que le vent tourne...

Avec 104,5 mégawatts installés et 58 en cours d'implantation, le Languedoc-Roussillon est de loin le premier pourvoyeur d'énergie éolienne en France. La région n'abrite pas moins de 640 projets, qui ne font pas toujours l'unanimité. Sur le front de la contestation, la fédération "Vent de colère" - 44 associations et 3 000 adhérents revendiqués dans la région - affirme que « l'éolien est au nucléaire ce que l'huile est la salade. C'est-à-dire l'assaisonnement ». Mais encore ? Alain Bruguier, président national, évoque un combat qui lui est cher.

● **Midi Libre : "Vent de colère" rassemble désormais 120 associations et 8 200 adhérents à l'échelle nationale. Pour stigmatiser l'éolien industriel, mais pour proposer quoi ?**

► **Alain Bruguier** : Dire que l'on déroule le tapis rouge au nucléaire, c'est faux. Et l'on affirme par ailleurs que ceux qui se contentent d'un "pas chez moi mais ailleurs, pourquoi pas" souffrent d'un égoïsme myope.

Notre objectif premier est de faire abroger au plus tôt l'arrêté Cochet de juin 2001. Ce texte oblige EDF à racheter le courant produit par les éoliennes à un prix exorbitant. Il faut savoir que l'installation de 14 000 mégawatts éoliens d'ici 2010 induit un surcoût de 35 milliards d'euros qui se retrouve à la charge des abonnés à EDF. Et des contribuables. Reportez-vous à vos factures d'électricité : la contribution au service public de l'électricité (CSPE) mentionnée sur les factures sert à payer le surcoût de l'éolien. La France vend une part conséquente de son électricité à l'étranger, à prix moindre. Le contribuable français a-t-il vocation à subventionner les exportations ?

Nous sommes pour les énergies renouvelables, mais contre l'éolien. Tout au moins en exploitation industrielle, avec des machines hautes d'une centaine de mètres.

On préconise la géothermie, la pile à combustible, le photovoltaïque ou le bio-carburant. Ces systèmes font leurs preuves. En Alsace, une usine géothermique produit actuellement 5 mégawatts. Deux autres sites seraient favorables à la géothermie : le Massif Central et le Languedoc-Roussillon.

Avec la pile à combustible, l'Opac de Paris parvient à chauffer une tranche de 350 logements.

Le photovoltaïque demeure cher. On ne s'en étonnera pas puisque... l'éolien vampirise tous les capitaux destinés à l'énergie renouvelable.

● **Vous récusez même l'idée que l'éolien industriel génère une énergie propre ?**

► On veut nous faire croire que l'installation d'éoliennes diminue les émissions de gaz carbonique. C'est une imposture écologique.

L'éolien industriel a pour effet d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre. Référons-nous à ce qu'indiquait la Commission de régulation de l'énergie dans son rapport sur l'arrêté Cochet : "Les filières à production non garantie, par exemple l'éolien et le photovoltaïque, ne permettent pas d'éviter la construction de centrales supplémentaires qui produisent de l'énergie garantie, indispensables pour les gestionnaires du système électrique".

On peut donc s'attendre à ce que l'éolien engendre du thermique, entraînant des émissions de gaz à effet de serre.

Il faut agir sur ces émissions, tout en sachant que la production d'énergie électrique ne détient pas le record en la matière. Elle ne se place qu'en cinquième position. Le transport routier pollue davantage.

“

Le caractère aléatoire de l'éolien n'est pas acceptable. Pas plus que les nuisances

”

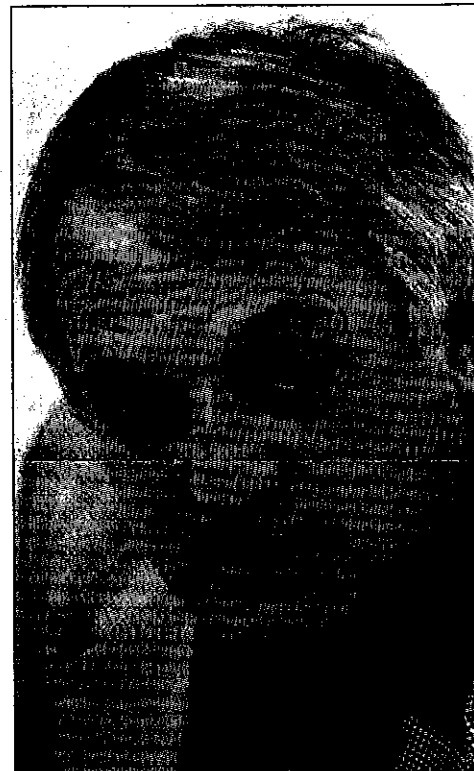
● **Les adeptes de l'éolien n'hésitent pas à dire que votre position sert les intérêts du nucléaire. Votre sentiment ?**

► En ce qui me concerne, je pense qu'il n'y a pas de procédé alternatif au nucléaire, pour l'instant. Quelqu'un d'honnête ne peut prétendre le contraire !

L'éolien est au nucléaire ce que l'huile est à la salade. C'est l'assaisonnement. On a donné un os aux écologistes.

Sérieusement, le caractère aléatoire de l'éolien n'est pas acceptable. Et les nuisances nous paraissent tout autant préjudiciables. Il y a le saccage du patrimoine paysager et historique, mais aussi les nuisances sonores, la baisse de valeur des habitations, la fuite des réserves cynégétiques ou l'impact négatif sur le tourisme.

● **Face à cela, vous parlez du "forcing acharné du lobby pro éolien industriel"...**



Alain Bruguier.

Photo Christophe FORTIN

► Effectivement. Et nous dénonçons l'obsession unique quasi-hystérique de certains écologistes dont le seul objectif est de "Sortir du nucléaire".

On s'insurge aussi contre la position de maires circonvenus qui exercent une pression sociale intolérable sur les habitants de leur commune et les empêchent de s'exprimer librement sur le registre du commissaire-enquêteur. On a également pu constater que certains préfets signent des permis de construire même avec des dossiers en dessous de tout et des avis défavorables du commissaire enquêteur.

● **Avez-vous l'impression que votre discours fait son chemin dans les esprits ?**

► On fait des réunions publiques dans toute la France. Et on met en place des délégués régionaux. Pour dire ce qui se passe ici et ailleurs. Car, là aussi, il faut se méfier des idées reçues. Récemment, *Der Spiegel*, un fleuron de la presse allemande, mettait l'accent sur "Le lamentable et coûteux désastre éolien allemand".

Nous avons fait signer une pétition pour dire que l'on est convaincu de l'imposture. En France, l'éolien n'est qu'une gigantesque histoire de fric. ●

Recueilli par Anthony JONES